

Deux livrets pour mieux informer et orienter

Face à un manque d'informations sur des thématiques de santé, la CPTS Rhin Brisach a créé deux livrets pratiques : l'un dédié à l'accompagnement des femmes tout au long de leur vie, l'autre destiné à aider les proches aidants. Ces outils pratiques, conçus grâce à la collaboration de professionnels du territoire, visent à combler ces lacunes en centralisant des ressources et conseils pratiques.

L'objectif est d'informer les usagers tout en facilitant leur orientation vers les services de santé les plus adaptés à leurs besoins. Cela permet également de renforcer le lien entre la population, les acteurs locaux et les professionnels de santé pour une prise en charge plus cohérente et efficace.



Retour d'expérience recueilli lors d'une interview réalisée par l'URPS ML Grand Est auprès de la CPTS Rhin Brisach et plus particulièrement :

- Mme NOACCO, Coordinatrice
- Dr JACQUET, Présidente

que nous remercions chaleureusement.

SOMMAIRE

01	La CPTS Rhin Brisach en quelques chiffres	P2
02	Origine de la création des livrets	P2
03	Objectifs principaux des livrets	P2
04	Méthodologie utilisée pour la conception	P3
05	Stratégie de communication	P3
06	Premiers retours	P4

La CPTS Rhin Brisach en quelques chiffres



ACI signé en 2021



37 000 habitants



32 communes



100 adhérents

Comment est née l'idée de créer ces livrets ?

Un constat partagé nous a amené à la création de livrets : il existe un manque d'information au sein de la population concernant certaines thématiques de santé. Nous avons également remarqué une méconnaissance des ressources disponibles sur le territoire, tant chez certains professionnels que chez les usagers.

Pour le livret "À chaque âge, ma sage-femme", les professionnels constataient un manque d'information des patients sur les moments clés pour solliciter une sage-femme. Ce sont ensuite 9 sages-femmes impliquées dans les projets de la CPTS qui ont uni leurs efforts pour concrétiser cette initiative.

En ce qui concerne le Guide d'aide aux aidants, le projet s'est appuyé sur un partenariat avec la MAIA* Région Colmarienne avec une volonté d'apporter aux aidants des repères concrets, notamment sur les ressources disponibles sur le territoire, les aides accessibles et les bonnes pratiques pour accompagner un proche tout en se préservant.

Ces deux livrets visent non seulement à informer mais aussi à créer un véritable pont entre les professionnels de santé, les structures locales et la population.

*Situé à Colmar (Haut-Rhin), l'établissement MAIA Région Colmarienne se nomme désormais SARA. C'est un service d'accompagnement renforcé à domicile, et de coordination des acteurs, pour les personnes de plus de 60 ans en situation complexe au domicile.

Quels sont les objectifs principaux de ces livrets ?

L'objectif principal est d'informer. Que ce soit le livret "À chaque âge, ma sage-femme" ou le Guide d'aide aux aidants, il s'agit de combler un manque d'information en fournissant des réponses claires et accessibles aux questions que la population peut se poser.

Le deuxième objectif est de guider les usagers vers les ressources adaptées. Ces livrets mettent en lumière les services, professionnels, et dispositifs disponibles sur le territoire, afin d'aider les personnes à s'orienter efficacement et à bénéficier des aides ou des conseils nécessaires.

Enfin, ces livrets visent également à valoriser les professionnels de santé et les acteurs impliqués, en valorisant leur rôle et expertise dans l'accompagnement des usagers.

Ils renforcent ainsi le lien entre les habitants, les professionnels de santé, et les structures locales.



Quelles ont été les étapes clés de la conception des livrets ?

La conception des livrets s'est appuyée sur une méthodologie rigoureuse pour garantir leur pertinence et leur impact. Tout a commencé par un diagnostic des besoins. Nous avons analysé les attentes et les lacunes sur le territoire, en nous basant sur des retours des professionnels et des usagers.

Ensuite, nous avons constitué des groupes de travail. Ces groupes incluaient non seulement des membres de la CPTS, mais aussi d'autres acteurs locaux.

Par exemple, pour le Guide d'aide aux aidants, nous avons collaboré étroitement avec l'association Amaelles Colmar, qui a apporté son expertise précieuse.

Une fois le contenu élaboré, nous avons travaillé sur la conception graphique. L'objectif était de rendre les livrets attractifs et accessibles, pour qu'ils donnent envie d'être consultés par tous. Chaque livret a été validé par les groupes de travail pour s'assurer qu'il répondait bien aux besoins identifiés et qu'il était prêt à être diffusé.

Avez-vous rencontré des difficultés particulières pour créer ces livrets ?

L'un des principaux enjeux était de rendre ces documents à la fois informatifs et attractifs. Pour cela, nous avons dû faire appel à un prestataire extérieur.

L'illustratrice avec qui nous avons collaboré, a permis de donner aux documents une identité visuelle engageante.

Un autre défi a été l'organisation des groupes de travail. Les professionnels de santé impliqués, en raison de leurs emplois du temps chargés, ne pouvaient pas toujours se réunir régulièrement. Cela a nécessité une planification souple et a rallongé le délai global. Il nous a fallu environ un an et demi pour passer de l'idée initiale à la publication du premier livret.

Certaines étapes ont été particulièrement chronophages, notamment la relecture. Pour le Guide d'aide aux aidants, cette phase a été essentielle mais délicate, car elle impliquait de vérifier l'exactitude des informations et la bonne mention de tous les partenaires et intervenants du territoire. L'oubli d'un acteur aurait pu impacter la crédibilité du guide. Cette attention minutieuse a demandé beaucoup de temps et de coordination, mais elle a permis d'assurer un document final précis, complet et valorisant pour tous.

Quels moyens de diffusion avez-vous utilisés pour toucher le public cible ?

Pour toucher le public cible, nous avons utilisé plusieurs canaux de diffusion adaptés aux spécificités de chaque livret. Le format papier a été utilisé pour sa praticité et sa proximité avec les usagers. Nous avons distribué des exemplaires aux professionnels de santé, avec un stock disponible à la CPTS pour qu'ils puissent les remettre aux personnes en ayant besoin. Certaines mairies ont également contribué à la diffusion en proposant les livrets dans leurs locaux.

Pour le Guide d'aide aux aidants, la distribution papier s'est appuyée sur un réseau élargi incluant la MAIA, les aides à domicile, les assistantes sociales et les EHPAD. Ces acteurs sont en contact direct avec les proches aidants, ce qui garantit que le guide atteigne efficacement sa cible.

En parallèle, nous avons mis à disposition une version numérique des livrets sur notre site internet. Cette version est également partagée sur nos réseaux sociaux, notamment LinkedIn, pour toucher un public plus large, incluant les professionnels de santé et les partenaires locaux. Cette double approche, papier et numérique, nous permet d'assurer une large diffusion et une bonne accessibilité.



Avez-vous déjà constaté des retours suite à la diffusion de ces livrets ?

Les professionnels de santé et nos partenaires saluent en général l'initiative, notamment parce que ces documents centralisent toutes les informations utiles sur une thématique dans un seul et même endroit. Cela leur facilite le travail lorsqu'ils accompagnent les patients ou les usagers. Cette centralisation est perçue comme un atout, car elle permet de gagner du temps et de simplifier l'accès à des ressources parfois éparpillées ou méconnues. Cela montre que ces livrets répondent à un besoin concret sur le terrain, tant pour les professionnels que pour les usagers.

Quels conseils donneriez-vous aux CPTS qui voudraient se lancer dans la conception d'un livret ou un guide des ressources ?

Si nous devons donner un conseil aux CPTS souhaitant développer un outil comme un livret, je dirais de commencer par bien définir les besoins. Pour cela, il est important de consulter les professionnels du territoire, par exemple en réalisant des sondages ou des réunions de concertation, afin de comprendre leurs attentes et leurs problématiques sur le sujet choisi. Cette phase est importante pour garantir que l'outil soit pertinent et utile.

Ensuite, il faut prendre le temps nécessaire pour concevoir et tester l'outil. Ce genre de projet ne se fait pas à la hâte, il faut prévoir des allers-retours, recueillir des retours d'expérience, et ajuster en conséquence.

Un livret bien pensé peut faire la différence, mais cela demande une véritable implication.

Enfin, la communication est un élément clé. Un bon outil mal communiqué risque de ne pas être utilisé. Il faut donc travailler à la fois sur la diffusion auprès des professionnels et sur la sensibilisation du public cible. Une communication claire et adaptée est essentielle pour maximiser l'impact du livret.



Consulter nos deux livrets directement sur notre site internet :



<https://www.cpts-rhin-brisach.fr/accompagnement-des-aidants>



<https://www.cpts-rhin-brisach.fr/la-sant%C3%A9-de-la-femme>